



Contrat a reconduction tacite - demande de remboursement

Par **Palain82**, le **08/06/2009** à **15:57**

Bonjour, rnrnJe poste ce message, car j'ai un souci important avec un contrat a reconduction tacite. rnrnEn fait lors de l'achat d'un téléphone portable, une assurance contre le vol/casse a été contractée. C'était en 2005. Depuis, ayant eu des problemes de santé importants, je ne me suis pas vraiment penché sur mes comptes et n'ai pas eu le courage de m'atteler à la tâche lorsque je me suis rendu compte il y a 3 mois que je suis prélevé depuis 2005 tous les trimestres de 20 euros !!! rnrnJe n'ai jamais reçu un courrier de leur part. En fait, je n'ai eu explication de ceci, qu'il y a 1 mois car apres de nombreux mails et ayant fait miroiter un recours à avocat, j'ai eu enfin réponse et explication de leur part. Voila le mail que j'ai reçu : rnrnMonsieur, rnrnNous donnons suite à votre correspondance du 25/05/2009, relatif au prélèvement de 19.50 € effectué sur votre compte bancaire et vous apportons les compléments d'informations suivants : rnrnEn date du X/X/2005 votre contrat « Mobil' Assurance » a été souscrit lors de l'achat d'un téléphone portable de marque SONY ERICSSON en boutiqueX. rnrnLes conditions générales sont systématiquement remises en boutique 5sur5 à titre d'information précontractuelle, et le certificat d'assurance est envoyé par la suite au domicile de l'Adhérent en confirmation de son adhésion. rnrnCes contrats sont proposés aux clients acquéreurs d'un nouveau téléphone portable dans le but de le couvrir contre le risque de dommage accidentel ou de vol avec agression ou effraction. Le client restant libre d'y adhérer ou non. rnrnConformément aux termes du contrat, un prélèvement de 19.50€ depuis le 25/05/2005 s'effectue trimestriellement sur votre compte bancaire. rnrnNous espérons que l'ensemble de ces éléments vous apporteront une meilleure visibilité sur la gestion de votre dossier. rnrnNous vous prions d'accepter, Monsieur, nos salutations distinguées." rnrnLa société est ACE Group. rnrn**je me sens abusé**...car non seulement étant malade, je ne m'en suis aperçu que tard, et en plus, ce fameux téléphone je ne l'ai gardé que 6 mois !!!!! rnrnAujourd'hui je **souhaite résilier**. J'ai pu voir l'ensemble des dispositions Chatel

et souhaite user de ce droit. **Ainsi que d'etre remboursé.** Comment puis je faire pour etre effectivement remboursé (près de 480 euros !!!!!) ?
rnrnMerci d'avance pour votre aidernrnPalain82